

Dr. W. J. Leyds

DR. W. J. LEYDS

Dr. W. J. LEYDS
Frankenslag 337
S-GRAVENHAGE.

EXPOSÉ
DE LA
SITUATION FINANCIÈRE & ÉCONOMIQUE
DE LA
RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

~~---~~
EXTRAIT
DE LA
BROCHURE NÉERLANDAISE

D. H. Schmitt
Amsterdam

His Hawaiian Majesty's chargé d'Affaires
and Consul General for the Netherlands
at Amsterdam.

SCIENTIFIC

1875

Dr. W. J. LEYDS
Frankenslag 337
S-GRAVENHAGE

EXPOSÉ
DE LA
SITUATION FINANCIÈRE & ÉCONOMIQUE
DE LA
RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

—*—*—*—
EXTRAIT
DE LA
BROCHURE NÉERLANDAISE

Brux. — Imp. Gabriel & Lecomte, rue Belliard, 165

INTRODUCTION

Le 27 février 1884, anniversaire de l'Amajuba (1), la Députation Sud-Africaine signa à Londres avec le Gouvernement Anglais une nouvelle convention, par laquelle le traité de paix du 8 Août 1881 a été modifié dans ce sens « que » désormais la République Sud-Africaine sera un Etat entièrement libre et « indépendant. »

La même Députation visita ensuite la Hollande, la Belgique, la France, le Portugal et l'Allemagne, et s'adressa spécialement aux habitants des Pays-Bas, pour en obtenir un appui financier nécessaire au développement économique du Transvaal.

Mais tout en tenant compte de la sympathie générale qu'elle rencontra partout dans nos contrées, la Députation Sud-Africaine ne voulait pourtant demander aucune intervention matérielle, de quelque nature qu'elle fût, sans avoir fait connaître préalablement la vraie situation financière et économique de la République.

A cet effet elle publia, en Avril 1884, un exposé officiel sur cette situation. MM. Krüger, Du Toit et Smit qui formaient la députation, ne voulaient pas seulement donner toute garantie à ceux qui voudraient souscrire à la construction d'un chemin de fer, reliant Pretoria à Lorenzo-Marquez (2), mais ils désiraient en même temps leur assurer un bon intérêt au capital prêté.

C'est le résumé exact de cet exposé que nous donnons dans cette brochure : en d'autres termes, c'est l'essence même de la brochure néerlandaise, publiée en 1884 par la Députation Sud-Africaine, que nous traduisons ici en français.

Cependant, nous devons faire observer tout de suite, que c'était une tâche bien difficile pour cette Députation de publier, dès 1884, semblable travail. car le pays n'avait reconquis son indépendance que depuis trois ans à peine, et en 1882 et surtout en 1883, il avait dû encore entreprendre une campagne des plus sérieuses contre certaines peuplades Caffres de l'intérieur (3).

1. La bataille de l'Amajuba (27 février 1881) décida de la guerre de 1880-1881 entre les Transvaaliens et les Anglais. Dans cette dernière lutte un corps d'élite anglais, admirablement retranché sur le plateau de l'Amajuba et fort de 693 soldats et 35 officiers fut totalement défait par un corps de tirailleurs transvaaliens ne comptant que 150 hommes. La montagne, prise d'assaut par ceux-ci, a une hauteur de 1,100 pieds, et la lutte dura sept heures. La perte des Anglais fut de 259 soldats et 18 officiers ; le général Colley, commandant en chef, compta parmi les morts. Les Transvaaliens n'eurent que 7 hommes hors de combat, dont 2 tués. D'après le principal organe de l'armée allemande : *Die Militaerischen Blaetter*, Mars 1881, la victoire de l'Amajuba, remportée par les Transvaaliens sur les meilleures troupes anglaises, est un fait unique dans les fastes militaires du monde entier.

2. Lorenzo-Marquez, situé dans la baie de Délagoa, est non seulement un des plus beaux ports, mais ladite baie est aussi l'une des plus sûres de l'Océan Indien. La distance de ce port de mer à Pretoria, capitale du Transvaal, est, *linea recta*, d'environ 380 kilomètres. La ligne du chemin de fer, pour éviter certaines montagnes, subira quelques détours, cependant sa longueur totale ne dépassera pas 500 kilomètres.

3. Ces peuplades occupent une partie du pays le long des frontières occidentales du Transvaal, opposée à celle que la nouvelle route ferrée doit traverser du côté de l'Orient.

Quelque glorieuse que fût la guerre de l'indépendance contre la plus grande puissance coloniale et maritime du monde, et quelque concluante que fût l'expédition militaire contre Mapoch et Mampoer (1), il n'en est pas moins vrai que les années 1882 et 1883, ainsi que 1881, furent *des années de guerre*.

Malgré cette situation fort anormale du Transvaal à cette époque, ladite Députation s'est néanmoins basée sur les résultats financiers obtenus dans ces années, surtout en 1883, pour faire son exposé financier. Or, si les résultats acquis pendant ces années de crise ne sont guère défavorables, l'observateur impartial remarquera tout de suite avec nous, que le jeune mais vigoureux Etat doit marcher au devant du plus bel avenir, dès qu'il pourra se développer pacifiquement en exploitant les immenses richesses de son sol, fertile sous *tous* les rapports.

Ces richesses naturelles ne sont pas seulement la sûre garantie de l'avenir du Transvaal, mais tout semble aussi présager que dès maintenant cet Etat parcourra une longue carrière de paix et de prospérité. Pacifiée à l'intérieur par un gouvernement énergique, vraiment national, la République Sud-Africaine n'a plus rien à craindre. Les intrigues mal dissimulées de quelques Jingos, établis à l'extérieur de son territoire, ne pourront plus compromettre son existence; ces gens ont été toujours les mauvais conseillers de l'Angleterre dans l'Afrique Méridionale (2).

La conférence des Puissances réunies dernièrement à Berlin en constituant le nouvel Etat du Congo, le VOISIN SEPTENTRIONAL de la République Sud-Africaine, n'a fait que raffermir, par cet acte, l'existence de celle-ci (3).

Comme le Congo sera la grande route fluviale pour faire pénétrer la civilisation au centre de l'Afrique du côté de l'Occident, le chemin de fer de Lorenzo-Marquez dans la direction de Pretoria sera la **première route ferrée** pénétrant de l'Orient vers le même centre de ce Nouveau-Monde.

LE TRADUCTEUR

J. Scherpenseel.

1. Tandis que la guerre de l'indépendance contre les Anglais n'a duré que 2 1/2 mois, la campagne contre les Caffres sous Mapoch et Mampoer a duré plus de 6 mois. Par la complète soumission de ces chefs très influents, le dernier vestige de résistance contre le gouvernement républicain a été déraciné parmi les Caffres, dont la très grande majorité a toujours été, du reste, très sympathique aux Boers, *leurs véritables bienfaiteurs*.

2. Les populations blanches africaines des colonies du Cap, de la République d'Orange et des autres Etats de l'Afrique Méridionale sont pour les deux tiers liées par des liens de parenté avec la population blanche du Transvaal et parlent la même langue. Toute puissance coloniale ou maritime qui chercherait à attaquer un de ces Etats, les trouverait tous coalisés pour la défense de leurs « self-governments ». Or, dans cette nouvelle situation, conséquence directe de la guerre de 1880-1881, les peuples confédérés de l'Afrique Méridionale sont, dès maintenant, invincibles.

3. Le territoire du Transvaal, dont la superficie égale celle de la France, s'étend du 28° au 21° latitude Sud, mais ses frontières naturelles vers le Nord ne s'arrêtent qu'aux bords du Zambèze; or l'axe rectiligne de ce fleuve se trouve au 17° latitude Sud, et le territoire du Nouvel Etat du Congo s'étend déjà, de son côté, jusqu'au 14° latitude Sud. L'espace intermédiaire n'étant pas occupé par une autre Puissance, les deux Etats ne tarderont pas de se rencontrer bientôt sur les bords du Zambèze, qui deviendra probablement leur frontière naturelle et réciproque.

EXPOSÉ

DE LA

SITUATION FINANCIÈRE & ÉCONOMIQUE

DE LA

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

EN

1881 — 1883

Pour prouver que le pays du Transvaal n'est nullement dépourvu de ressources financières, la Députation Sud-Africaine nous donne un aperçu général des dépenses et revenus de l'Etat d'après les résultats obtenus en 1882 et 1883. Dans quatre tableaux, dressés d'après les pièces officielles du Gouvernement Sud-Africain, elle nous fait connaître :

A. Le budget de 1883 : Recettes ordinaires et extraordinaires avec dépenses ordinaires et extraordinaires.

B. Le compte de 1883 des recettes et dépenses réellement faites, comparées avec les résultats obtenus en 1882.

C. Le compte de 1883 ne comprenant que les dépenses ordinaires; et

D. Le compte de 1883 ne comprenant que les recettes ordinaires.

La députation Sud-Africaine fait précéder ces tableaux du commentaire suivant :

On remarquera tout de suite, dit-elle, que le budget de 1883 porte :

En dépenses.	£ 362,092
Et en recettes	» 312,442
	£ 49,650

Mais pour compenser en partie ce déficit, nous avons, au 31 décembre 1882, un encaisse de £ 20,624, de manière que le déficit à prévoir au 31 décembre 1883 ne devait être que (£ 49,650 — £ 20,624 =) £ 29,026.

Quant aux dépenses réellement faites en 1883, elles se sont élevées à	£	217,116
Et les recettes à	»	188,533
		<hr/>
Ce qui donne un déficit de	£	28,583
Mais en en déduisant l'encaisse ou boni existant au 31 décembre 1882, soit	£	20,624
		<hr/>
le déficit au 31 décembre 1883 ne sera plus que de	£	7,959

Les grands écarts entre les sommes portées au budget et les résultats obtenus proviennent de ce que le budget comprenait des dépenses et recettes *ordinaires* et des dépenses et recettes *extraordinaires* surtout en prévision de la guerre contre Mampoer et Mapoch. Les dépenses extraordinaires sont évaluées à la somme de £ 185,442 et détaillées de la manière suivante :

1. Frais pour la levée du plan du chemin de fer	£	1,104
2. Construction d'une poudrière de l'Etat	»	3,800
3. Arriéré de dépenses de la dernière guerre	»	4,914
4. Divers arriérés d'autres comptes	»	624
5. Frais de guerre, campagne Mampoer et Mapoch	»	175,000

Somme totale £ 185,442

mais qui subit une petite modification et fut définitivement fixée à	£	185,318
Cependant on ne dépensa que	»	56,954

ce qui fait une différence ou économie sur les dépenses extraordinaires de £ 128,364

Pour compenser les dépenses extraordinaires il y avait les recettes extraordinaires détaillées comme suit :

1. Droits pour concessions, compte Gatsisibi, etc. pour £ 14,805, poste qui subit quelques remaniements et rapporta définitivement. £	16,312
2. Contributions arriérées, portées à la somme de £ 80,224 dont on réalisa	£ 17,612
3. Deposita et avances remboursées	» 18,897
	<hr/>
Total	£ 52,821

En récapitulant nous avons donc :

DÉPENSES

PROPOSÉES AU BUDGET DE 1883	RÉELLEMENT FAITES PENDANT 1883
Somme totale . . . £ 363,816 £ 217,116
Dont dépenses extraor-	
dinaires 185,318 £ 56,954
Avances faites et depo-	
sita remboursés » 32,772 89,726
Par conséquent, dé-	
penses ordinaires . . . <u>£ 178,498</u> <u>£ 127,390</u>

RECETTES

PROPOSÉES AU BUDGET DE 1883	RÉELLEMENT PERÇUES EN 1883
Somme totale . . . £ 312,065 £ 188,533
Dont recettes extraordi-	
naires . . . £ 4,805 £ 16,312
» 80,244 85,049 » 17,612
Deposita et avances	
remboursées £ 18,897 52,821
Par conséquent, recettes	
ordinaires <u>£ 227,016</u> <u>£ 135,712</u>

Soit en résumé :

Recettes	£ 135,712
Dépenses	» 127,390
Bénéfice	<u>£ 8,322</u>

Grâce à la prompte et heureuse soumission de Mampoer et de Mapoch, la somme de 185,318 £, portée comme dépense extraordinaire au budget de 1883, n'a pas été réclamée intégralement; 56,954 £ ont suffi à cet effet.

Pour compenser aussitôt que possible cette dépense *extraordinaire*, on remarquera que l'on a économisé 51,108 £ sur les dépenses *ordinaires*, en remettant à une année postérieure les dépenses *non strictement nécessaires*, telles que celles demandées pour le prolongement des lignes télégraphiques, la construction de certains bâtiments publics, etc.

Dans cette occurrence, il sera intéressant de constater sur quels postes les plus grands écarts entre les prévisions et les perceptions ont eu lieu et quelles en sont les causes normales. Les voici :

En 1883

ON A PROPOSÉ :	ET ON A RÉELLEMENT PERÇU :
1. Droits d'entrée . . . £ 40,000 £ 36,040
2. Droits de mutation » 30,000 » 20,011
3. Droits de timbre . » 15,000 » 11,854
4. Droits de reconnaissance » 15,038 » 5,382
5. Contribution directe » 2,214 » 569
6. » pour emprunt Burgers » 14,460 » 5,286
7. Contribution pour routes publiques. » 2,000 » 1,042
8. Contribution des chaumières . . » 75,000 » 25,671

Arriérés :

9. Sur droits de reco- gnition . . . £ 38,094 £ 6,359
10. Sur contribution directe . . . » 3,321 » 579
11. Sur emprunt Burgers . . . » 28,197 » 5,929
12. Sur contribution p ^r routes publiques » 1,542 » 584

En temps de paix, la République Sud-Africaine n'a pas d'armée permanente, mais, par contre, tout homme adulte fait partie de l'armée en temps de guerre et est appelé sous les armes. Il est astreint au service personnel, et comme citoyen il doit aussi largement contribuer à l'approvisionnement des troupes en campagne. Cet approvisionnement se fait particulièrement *en nature*, pour ce qui concerne les armes, les munitions, les chevaux, les bêtes de somme, le bétail destiné à la boucherie du camp, etc.

Ces réquisitions de toute nature incombent principalement aux agriculteurs qui comprennent les 9/10^e de toute la population. Il s'en suit que dans ces circonstances l'Etat ne peut guère compter sur la rentrée régulière de ses revenus ordinaires, puisque cette rentrée doit forcément subir des retards.

Il faut attribuer à la même cause l'insuffisance de la contribution des chaumières. Cette contribution est payée par les Caffres établis au Transvaal; elle n'a été introduite que depuis peu de temps et n'a pas encore pu être appliquée régulièrement; retard dont la guerre est encore la cause.

M. Joubert, Supérieur des Caffres, était chargé de cette application, mais à peine avait-il commencé sa besogne, qu'il fut appelé à l'armée dont il est le commandant en chef pour diriger la campagne contre Mampoer et

Mapoch. Or, M. Joubert devait emmener, en même temps, avec lui au camp, le personnel qui fonctionne sous sa direction pour appliquer la contribution des chaumières parmi les Caffres.

D'un autre côté, le Gouvernement Sud-Africain ne voulait appliquer généralement ladite contribution qu'après que tous les Caffres se fussent définitivement soumis au nouvel état des choses, créé par les événements de 1881.

En tenant compte de toutes ces contrariétés, il est vraiment étonnant que cette contribution des chaumières ait encore rapporté 25,671 £, soit au-delà du tiers de la prévision. Quant à la rentrée des autres postes, on remarquera que les sommes perçues, pendant ces temps de très grande crise, dépassent la moitié des prévisions, et qu'en somme la République n'a pas vu augmenter sa *dette nationale*, CHOSE VRAIMENT EXTRAORDINAIRE. Avec une simple avance de 30,000 £ qu'on lui a faite, elle a pu faire face à tout, en équilibrant les dépenses que les années de guerres intérieure et extérieure lui avaient forcément imposées.

Ces faits irréfutables prouvent à toute évidence la vitalité de la République et la situation relativement *très prospère* de ses finances. Pour s'en convaincre plus amplement, on n'aura qu'à parcourir avec nous les divers postes des recettes du budget qui sont :

1. Droits d'entrée. — Au Transvaal on paie en général un droit d'entrée de 5 p. c. *ad valorem* sur tous les articles de commerce, à l'exception de quelques-uns sur lesquels on prélève un droit spécifique. (*Loi votée après la Restauration de la République en 1881*).

Sous le régime anglais on prélevait un droit d'entrée de 1 1/2 p. c. *ad val.* sur les articles de ménage et un droit fixe de 35 shillings par 1,000 livres anglaises sur tous les articles destinés aux négociants et magasiniers (qui en trafiquaient). L'entrée était libre pour tous les articles destinés à l'usage particulier des habitants.

Sous ce régime anglais, les droits d'entrée ont rapporté :

En 1880.	£	20,306
En 1881 (année de guerre) sous le Gouvernement anglais. . . »	»	2,455
» » » » »	» » » »	3,899

Et sous le nouveau régime douanier de la République, ces droits d'entrée se sont élevés :

En 1882 à	£	35,271
Et en 1883 à	»	36,040

Il est à remarquer que les frontières de la République Sud-Africaine sont fort étendues, et ne peuvent être gardées jusqu'à présent par des lignes de douanes régulières; ce qui fait qu'une partie très considérable des importations doit *forcément* échapper au fisc, et ne paie par conséquent *aucun* droit d'entrée.

En 1880, le Gouvernement anglais fit faire une expertise à ce sujet, dans laquelle il fut secondé par la Chambre de Commerce de Pretoria.

On adressa une circulaire contenant une série de questions aux négociants pour savoir quels articles ils vendaient et en quelle quantité et de quelles sources ou origines étrangères ils les tiraient.

Quoique ces questionnaires ne fussent pas retournés régulièrement, le Gouvernement avec la Chambre de Commerce réussirent pourtant à compléter les données voulues sur le district de Pretoria. Ils trouvèrent que dans ce district seul les importations, faites en 1880, ont eu une valeur de 250,000 Livres Sterling.

Or, comme le district de Pretoria ne représente que la cinquième, tout au plus la quatrième partie de tout le mouvement commercial du pays, soit dans une proportion de 1 à 5 ou 1 à 4, il en résulte que l'on peut hardiment évaluer à un million de Livres Sterling les importations de 1880.

Le *Volksraad* (le Corps législatif) dont les membres sont le mieux en situation de connaître tout le pays, est aussi d'avis, que c'est là le *chiffre réel* des importations dès 1880, et qu'il doit même avoir augmenté dans le dernier temps d'une manière *considérable* à cause du constant et très rapide accroissement de la population du pays.

La difficulté du prélèvement des droits d'entrée disparaîtra sinon entièrement, au moins en très grande partie dès que le nouveau railway sera rendu exploitable. Tous les transports, qui se font à présent par voie de terre à des prix exorbitants, seront faits par route ferrée. L'énorme différence entre les prix de transport fera complètement abandonner le « *Ossenwagen* » (chariot attelé de bœufs) pour tous les articles arrivant de la côte (1).

Il est aussi à remarquer qu'à présent tous les articles, arrivant de la mer et destinés au Transvaal, doivent passer par les colonies anglaises de Natal ou du Cap, et y paient un droit de transit fort élevé, comme on verra plus loin. Ce ne sera plus le cas pour toutes les marchandises débarquées à Lorenzo-Marquez. Le Gouvernement Portugais s'est engagé vis-à-vis du Gouvernement Sud-Africain à n'exiger qu'un *minime* droit de transit, comme on verra encore plus loin.

2. Droits de licences ou de patentes. — Ces droits sont payés par tous les commerçants, négociants et traficants, ainsi que par les avocats, notaires, agents d'affaires, etc., mais particulièrement par les hôteliers, propriétaires de cafés, d'auberges, etc. d'après les lois votées par le *Volksraad*. Sous le régime anglais, en 1879, la recette a été de 8,787 £. En temps normal la somme de 12,000 £ ne paraît donc pas trop élevée.

3. Droits de marché. — Ils sont prélevés sur toutes les denrées vendues publiquement aux marchés des villes et villages par l'intermédiaire du

1. Les transports actuels à travers Natal, le chemin le plus court vers la mer, prennent encore 3 à 4 semaines et sont sujets aux plus grandes avaries; ils sont impossibles en hiver, quand les rivières sont trop gonflées. Tous ces obstacles seront enlevés par le railway dont les Caffres vont faire usage autant sinon plus que les Boers mêmes. Il en sera comme dans les Indes Néerlandaises, à Java, où les Malais profitent beaucoup plus des routes ferrées que les Hollandais ou Européens établis dans cette île.

Marktmeester (maître du marché); ce droit est de 1 p. c. sur le produit de la vente.

4. Droits de vente. — Pour tous les biens vendus publiquement on paie ce droit : 1 p. c. pour les immeubles et 2 1/2 p. c. pour les meubles.

5. Droits de fourrière ou « Schutrecht ». — Ils sont payés pour le bétail et tous les animaux domestiques qu'on trouve errants et qu'on nourrit jusqu'au moment où ils sont réclamés par le propriétaire légitime et qui paie alors ce « schutrecht ».

Ces animaux sont nourris dans les domaines de l'Etat qui les vend, à son unique profit, de plein droit, s'ils ne sont pas réclamés après un temps fixé *ad hoc*.

6. Droits de timbre. — On y comprend le produit des timbres-poste, du timbrage des traites, promesses et chèques : 1 p. c. *ad val.*, ainsi que celui du timbrage de toutes les pièces authentiques, des actes de notaires, des nominations et de toutes sortes d'attestations émanant de docteurs, pharmaciens, etc. avec toutes les opérations de ce genre.

7. Amendes. — On y comprend tous les droits d'enregistrement d'actes judiciaires, de certificats d'arpentage, etc.

8. Droits de mutation. — Ils sont de 4 p. c. et sont payés pour la transcription des biens immeubles (terres, prairies, maisons, bois, etc.)

9. Deniers de recognition ou contribution foncière. — A. Pour l'occupation de chaque exploitation agricole, c'est-à-dire pour chaque métairie, cédée en emphytéose perpétuelle (*leeningsplaats*), on paie un droit de fermage :

Pour une place (métairie) de 3000 morgen (1)	£ 1,10
Pour une place (métairie) de 1,500 morgen ou moins	» —,15
Pour une place (métairie) de 1,500 à 3,000 morgen	» 1,10
Pour chaque 1,000 morgen en sus de 3,000	» 1, 5

B. Pour les propriétés (*eigendomsplaatsen*) ou places cédées aux premiers colons — *de eerste voortrekkers* — du pays, on paie :

Pour une place de 3000 morgen	£ —,10
Pour une place de 1,500 morgen ou moins	» —, 5
Pour une place de 1,500 à 3,000 morgen	» —,10
Pour chaque 1,000 morgen en sus de 3,000 morgen	» 1, 5

C. Il y a une troisième catégorie de places, ou plutôt une seconde série de propriétés : les fonds (*erven*) situés dans l'agglomération des villages. Si elles sont occupées et utilisées on paie :

Pour chaque erf	£ 1,10
Pour chaque demi-erf	» —,15
Pour chaque demi-erf à une entière	» 1,10
	» —,10
Si l'erf n'est pas occupée ni utilisée, on paie respectivement	» —, 5
	» —,10

1. Le morgen est égal à 0,855 hectare. La « plaats » ou *place* est une exploitation ne formant généralement qu'un bloc ou une terre consistant en champs cultivables et en pâturages.

Sous la domination anglaise ces différentes places : métairies et propriétés se partageaient de la manière suivante :

	Métairies.	Propriétés.
De 3,000 morgen et pas encore mesurées.	5,195	628
De 4,000 morgen	86	29
De 5,000 morgen	32	10
De 6,000 morgen	11	3
De 7,000 morgen	1	—
Demi-places ou fractions inférieures	1,968	1,990
Fractions de places supérieures à demi-places	292	240
	7,585	2,900

Ensemble. 10,485 *Boe-*

renplaatsen ou exploitations agricoles qui ont une superficie globale de 25,762,000 morgen, soit 22,026,510 hectares.

La cession de ces exploitations, soit intégrale, soit partielle, par suite d'héritage ou de vente se fait fréquemment, ce qui fait que le nombre des propriétaires va sans cesse en augmentant. Il est clair que le nombre des contribuables va de pair avec cette augmentation, *toujours à l'avantage du Trésor Public.*

10. Contribution directe. — A l'exception des occupants des métairies ou *leeningsplaatsen*, chaque homme majeur paie une contribution directe de 10 shillings; les femmes en sont exemptées. Jadis les Caffres devaient payer la même contribution, dont ils sont exonérés depuis l'introduction de la contribution des chaumières.

11. Contribution pour Emprunt Burgers. — Chaque métairie doit payer à cet effet £ 1,-10 et les demi-métairies, etc. proportionnellement. Puis chaque habitant majeur (âgé de 21 ans) qui ne tient pas une métairie, paie £ 1-10 par tête (1).

12. Contribution pour les routes, chemins vicinaux, etc. — Chaque habitant majeur paie à cet effet £ —,2,6.

Une nouvelle loi, votée en 1883, confère la surveillance des routes aux conseils de district, en leur accordant également le droit de prélever une contribution spéciale à ce sujet. D'orénavant ce poste ne figurera donc plus au budget de l'Etat.

13. Contribution des chaumières. — C'est la nouvelle mais aussi unique contribution à laquelle sont soumis les Caffres habitant la Répu-

1. Le Volksraad vota dans le temps cette contribution pour payer les intérêts et l'amortissement de l'emprunt contracté, en 1876, à Amsterdam, pour la construction d'une route ferrée, mais dont le montant n'a jamais été employé pour ledit chemin de fer par suite des événements politiques (l'annexion de 1877). Une certaine quantité des rails est encore disponible à Lorenzo-Marquez.

Les obligations de cet emprunt sont toujours cotées entre 82 et 85 p. c. à la Bourse d'Amsterdam; on a déjà amorti sur tout le capital (qui était primitivement de 94,000 liv. st.) presque 14,000 liv. st., et cela malgré que les Transvaaliens n'aient jamais eu leur chemin de fer, qu'ils paient tout de même : rare exemple d'honnêteté financière.

blique. Jadis chaque Caffre masculin, âgé de 21 ans, payait une contribution de £ 0,-10 par tête; à présent cette somme doit être payée par chaumière.

La population caffre est évaluée à 800,000 âmes, mais elle a tout au plus 100,000 chefs de famille. Cependant chaque chef de famille possède deux, le plus souvent trois chaumières. Une fois régulièrement appliquée, cette contribution ne tardera pas de produire, à elle seule, 100,000 £ par an (1).

14. Loyer de propriétés, meubles et immeubles, vente de terrains. — On entend par là les revenus que l'Etat retire de certains terrains et bâtiments lui appartenant en propre, et qu'il loue aux particuliers. Il possède en sus des terrains immenses dont il peut vendre chaque année une certaine partie. Cependant, comme la valeur intrinsèque de ces terrains va augmenter considérablement aussitôt que le nouveau railway va être construit, le Gouvernement Sud-Africain n'a plus voulu en vendre pour le moment. Il ne fait que les louer provisoirement aux amateurs qui se présentent *proprio motu*.

15. Rentes. — Ce sont des sommes dues au Trésor Public pour rentes de créances dues à l'Etat.

16. Enseignement et Éducation.—L'Etat possède une école normale avec des élèves payants et non-payants. La somme mentionnée au budget provient des premiers (2).

17. Prospect-licences et droits pour concessions. — Ces postes sont réunis ici, quoique le second figure au budget sous la rubrique « recettes extraordinaires ».

Les « prospect-licences » doivent être payées pour obtenir le droit de recherches aux couches d'or et d'autres minerais, et pendant un certain temps, sur des terrains déterminés.

Les « droits de concessions » sont non-seulement payés pour l'exploitation des mines, mais aussi chaque fois qu'il s'agit de certaines fabriques ou usines particulières, telles que : poudrières, sucreries, distilleries, fabriques de fer, etc. pour l'érection desquelles il faut une autorisation toute spéciale.

*
**

Nous pensons ne pas devoir nous arrêter aux revenus ou recettes extraordinaires; à ce sujet nous voulons seulement faire observer, quant au poste « munitions de guerre », que l'Etat vend le surplus de ses munitions aux

1. D'après le dernier relevé trimestriel du 1^{er} juillet au 30 septembre 1884, publié par le *Staats-Courant* du 9 octobre 1884, la contribution des chaumières a rapporté 10,408 liv. st. contre 6,383 du trimestre correspondant de 1883.

2. Sous la domination anglaise, il n'y avait que quelques écoles *anglaises*, dont les habitants ne voulaient pas faire usage. Aussitôt que le gouvernement républicain fut réinstallé, il a eu soin d'en établir où l'enseignement est donné dans la langue hollandaise, l'idiôme du peuple; c'est ainsi qu'il n'en existait que 9 au 1^{er} janvier 1882 avec 206 élèves, tandis qu'au 31 décembre 1883 ces chiffres se sont élevés à 72 écoles avec 1,410 élèves. (*Staats-Courant* du 4 septembre 1884).

particuliers qui doivent être pourvus d'une certaine quantité de munitions même en temps de paix (1)

*
* *

Quant aux « dépenses ordinaires », telles qu'elles sont libellées au budget de 1883, nous pensons qu'il sera également utile de fournir les explications avec les détails suivants :

1. Service de la dette de l'Etat. — Le budget de 1883 porte :

Intérêts d'un capital de 30,000 £ emprunté à la Banque Commerciale du Cap à 6 p. c.	£ 1,800
Intérêts, Emprunt Burgers (1876) de 83,250 £ à 5 p. c.	» 4,162
Intérêts, Dette Nationale de 396,255 £ émis à 3 1/2 p. c.	» 13,869
Intérêts, Emprunt Weeskamer (Chambre des Tutelles)	» 1,500
Emprunt pour blessés (de la guerre) montant à 3,338 £ à 8 p. c.	» 267
Emprunt fait chez particuliers depuis avril 1883 à 6 p. c.	» 172
Frais d'administration	» 300
	£ 22,070
<i>Amortissement :</i>	
Emprunt Burgers	£ 2,667
Emprunt Weeskamer	» 5,000
Emprunt Blessés	» 3,338
Emprunt Particuliers.	» 4,000
	£ 15,005

Par suite de la nouvelle convention avec l'Angleterre (27 février 1884), le poste ci-dessus a reçu une modification des *plus avantageuses*. La dette due à l'Angleterre a été réduite à 250,000 £ et sera amortie en 25 ans par une annuité de 6,0375 p. c. ou un simple versement annuel de . £ 15,093

L'emprunt Burgers est réduit par amortissement à 80,584 £, ce qui ne demande plus qu'un intérêt à 5 p. c. de » 4,029

Le nouvel amortissement sera de » 2,666

Intérêts Emprunt Banque Commerciale, 30,000 £ à 6 p. c. » 1,800

» Emprunt Weeskamer, réduits à » 1,250

Ensemble donc, intérêts et amortissement £ 24,838

Ce qui fait que le poste de la Dette de l'Etat totale ne sera plus que de 24,838 £ au lieu de (£ 22,070 + £ 15,005 =) 37,075 £, qu'il était auparavant.

1. Jadis les munitions de guerre étaient fournies par des négociants anglais, et depuis le séjour de Livingstone au Transvaal les peuplades mécontentes en obtenaient *clandestinement* pour s'en servir dans certaines circonstances contre le gouvernement du pays. En monopolisant la fabrication et le débit de cet article de guerre dans ses propres mains, l'Etat Sud-Africain a coupé court à la fraude, en enlevant du même coup une arme dangereuse à ses anciens adversaires.

2. Administration générale :

Pouvoir législatif	£ 4,533
Conseil exécutif	» 3,238
Secrétariat	» 1,919
Administration des districts.	» 11,750
Pensions.	» 452
Loyer de bureaux, prisons, etc.	» 1,203
Frais de voyage et de résidence à des employés de l'Etat (ainsi que pour les juges ambulants et le transport des prisonniers)	» 2,590
Services divers : impressions du <i>Moniteur (Staats-Courant)</i> , des lois, etc.	» 5,800
	<hr/>
	£ 31,485

3. Département spécial pour les Caffres ou Naturels :

Superintendant, commissaires et clercs	£ 5,992
Frais généraux et location.	» 2,000
	<hr/>
	£ 7,992

4. Justice et police :

Département judiciaire : Président, juges, procureurs, greffiers, etc.	
	£ 7,360
Police des districts et des prisons	» 4,642
Veldkornetten (1)	» 4,635
Administration de la justice, jurys et témoins	» 3,720
Police et prisons : nourriture, etc.	» 4,000
	<hr/>
	£ 24,357

5. Département de la guerre :

Appointements.	£ 8,579
Rations, équipement, etc.	» 2,500
Achat de munitions	» 16,000
	<hr/>
	£ 27,079

En général on doit considérer ce poste comme ne renfermant que des dépenses *extraordinaires*, puisqu'il disparaît en majeure partie du budget en temps de paix (2).

1. En temps de guerre les Veldkornetten font partie de l'armée et sont spécialement chargés de sa mobilisation. En temps de paix, ils prêtent aide et assistance aux *Landdrosten* (les chefs de district) et sont spécialement chargés de gérer les affaires des Caffres.

2. En temps de paix, l'Etat Sud-Africain n'a pas d'armée permanente, à l'exception d'un corps d'artillerie monté, mais dont le personnel fait aussi le service de la police en temps de paix. En temps de guerre, tout homme adulte est appelé sous les armes. La force de l'armée nationale consiste dans ses admirables corps de tirailleurs, tous à cheval; ce qui fait qu'il n'y a pas d'infanterie proprement dite.

6. Cultes :

Appointements de 3 pasteurs £ 675

Ces appointements sont encore payés aux derniers pasteurs de l'Eglise Réformée, nommés sous l'ancien régime, l'Eglise et l'Etat étant définitivement séparés sous ce rapport d'après la nouvelle organisation. A présent les communautés ou paroisses pourvoient, chacune en particulier, aux traitements de leurs ministres, prêtres ou desservants.

7. Enseignement et Éducation :

Superintendant et école normale £ 1,500
 Subsidés à l'enseignement primaire et moyen » 6,900
 £ 8,400

8. Service hygiénique :

Appointements de 4 médecins provinciaux £ 417
 Entretien des malades et indigents. » 300
 £ 717

9. Département des finances :

Division de l'Auditeur général. £ 1,225
 — du Trésorier général » 1,225
 — du Garde des sceaux » 100
 — du Bureau d'enregistrement. » 1,175
 — du Géomètre général (du cadastre) (1). » 900
 — de l'Inspecteur des travaux publics. » 100
 — de l'Inspecteur général » 500
 Perception des Fonds publics » 6,450
 £ 11,675

L'Auditeur général est le chef de la comptabilité de l'Etat.

L'Inspecteur général exerce le contrôle sur le service des droits d'entrée.

10. Administration des postes :

Directeur général, chefs de poste et agents £ 1,685
 Transport des postes. » 11,835
 £ 13,520

11. Télégraphes :

Inspecteur et télégraphistes £ 824
 Entretien des lignes » 900
 Extension des lignes » 4,000
 £ 5,724

1. Le Volksraad a décidé, en 1884, de faire faire une levée trigonométrique de tout le pays.

12. Travaux publics :

Bâtiments publics.	£ 5,000
Réparation et entretien : routes, rues et ponts	» 1,750
Fournitures, levée des plans, etc.	» 3,000
	<hr/>
	£ 9,750

En résumé, nous avons donc pour le budget de 1883 en

RECETTES

Droits d'entrée	£ 40,000
Licences	» 12,000
Droits de marché.	» 170
Vendu-léges	» 1,000
Droits de fourrière	» 350
» de timbre et poste	» 19,215
Amendes, etc.,	» 3,000
Droits de mutation	» 30,000
Deniers de reconnaissance	» 15,038
Contribution directe	» 2,214
» pour emprunt Burgers	» 14,460
» pour routes	» 2,000
» des chaumières	» 75,000
Loyer d'immeubles	» 575
Autres loyers	» 277
Vente de terrains	» 410
Rentes	» 1,212
Enseignement et Education.	» 372
Prospect-Licences	» 1,400
Droits de concessions	» 10,000
	<hr/>
Total.	£ 228,693

DÉPENSES

Dette de l'État :	
Intérêts et amortissements	£ 24,838
Amortissement « Weeskamer »	» 5,000
ainsi sans la dette flottante	£ 29,838
Administration Générale de l'État.	» 31,485
Caffres	» 7,992
Justice et Police	» 24,357
Guerre	? —
Cultes	» 675
	<hr/>
	A reporter £ 94,347

	<i>Report</i> £	94,347
Enseignement et Éducation.	»	8,400
Service Hygiénique	»	717
Finances	»	11,675
Postes	»	13,520
Télégraphes	»	5,724
Travaux Publics	»	9,750
Total sans le département de la Guerre		£ 144,133

Comme on voit, il y a une grande marge entre les deux totaux généraux : sage réserve de la part du Gouvernement Sud-Africain en prévision des frais de guerre et de la rentrée des contributions, surtout de celle des chaumières, rendue provisoirement plus lente sinon plus difficile à cause des circonstances *exceptionnelles* dans lesquelles l'Etat se trouve.

Mais de l'ensemble de ces faits et chiffres authentiques il suit — personne ne saurait le contester raisonnablement — que les ressources ordinaires de la République Sud-Africaine suffisent amplement pour couvrir toutes les charges qui peuvent lui incomber en temps ordinaire, c'est-à-dire pendant qu'elle ne jouit que d'une prospérité moyenne.

Il est aussi un fait avéré, que les contributions ne pèsent guère sur les contribuables au Transvaal. La contribution personnelle et foncière est surtout minime. Aussi l'on est généralement d'avis que mainte contribution pourrait être augmentée sans le moindre inconvénient, si la prospérité s'accroît tant soit peu. Sans tenir compte de ce que cette prospérité augmente forcément le nombre des habitants et par conséquent des contribuables, il est patent que parmi les divers postes, celui des droits d'entrée doit s'en ressentir particulièrement par une forte majoration.

Les Caffres peuvent aussi s'acquitter facilement de la contribution que le Gouvernement leur impose, car il se conduit toujours très loyalement à leur égard. Il leur cède des terrains cultivables, sur lesquels ils peuvent s'établir. L'étendue de ces terrains est proportionnée aux besoins qu'exige l'entretien de leurs familles respectives; ce sont des locations.

En même temps les Caffres ont la faculté de pouvoir travailler aux grandes fermes des Blancs, aux *Boerenplaatsen* proprement dites, où ils peuvent gagner un salaire convenable. Il y en a aussi beaucoup qui travaillent aux champs de diamants — aux *Diamantvelden* — et où ils font parfois de magnifiques journées.

Enfin, il y a un certain nombre de Caffres qui obtiennent directement des Boers une certaine étendue de terrains cultivables, sur lesquels ils peuvent également construire leurs demeures. Dans ce cas ils prennent l'engagement de faire certaines corvées pour leurs concessionnaires durant l'année. Tous ces Caffres peuvent donc facilement payer la contribution dite « de la chaumière », la seule que l'Etat exige d'eux.

*
**

A côté des contributions comme revenus, la République Sud-Africaine possède encore d'autres ressources qui, au point de vue financier, ont la plus haute importance. Elle a des domaines immenses, dont une partie est déjà encadrée et divisée en lots pour être louées ou vendues comme *Boerenplaatsen* (métairies), *Dorpserven* (Fonds), *Zoutpannen* (salines), etc., que l'on trouve par tout son territoire.

En voici la nomenclature avec la valeur venale d'après une expertise faite récemment, en juin 1883 :

DANS LE DISTRICT DE :	TOTAL des PLAATSSEN.	VALEUR EN £	Total des Dorpserven, Zoutpannen etc.	VALEUR EN £
Zoutpansberg	598 1/2	92600	—	—
Waterberg	615	73310	5	1050
Rustenburg	124	27550	2	1250
Lydenburg	403	129075	83	2490
Ermelo	45	61300	7	350
Heidelberg	2	500	15	1730
Pretoria	6	5575	126	13735
Wakkerstroom	10	6500	64 1/2	1305
Standerton	5	825	—	—
Utrecht	—	—	132	2640
Middelburg	7	1690	118	3780
Zeerust	5	2800	5	10100
Christiana	4	3900	684	18660
Lichtenburg	—	—	182	3720
Potchefstroom	11	675	1	1500
	1835 1/2	£ 406300	1424 1/2	£ 62310

Dans cette évaluation on a seulement tenu compte de leur valeur actuelle comme terres labourables et paturages, et on a négligé entièrement la valeur des richesses minérales qu'elles renferment. Leur superficie globale est de 5,400,000 morgen au moins, soit 4,617,000 hectares.

En second lieu, l'Etat est aussi propriétaire d'une grande étendue de terrains non encadrés, dont la superficie est évaluée à 3,600,000 morgen, soit 3,078,000 hectares.

La République Sud-Africaine possède ainsi les moyens pour favoriser l'émigration sur une très large échelle, tandis que les agriculteurs-émi-

grants (de l'Europe ou d'autres contrées) auront aussi la faculté d'acheter des terrains des Boers mêmes, qui exploitent rarement en entier leurs possessions, généralement *très étendues*.

Inutile de faire observer derechef que le nouveau chemin de fer va donner une plus-value à toutes ces terres défrichées ou en jachère et que leur occupation sera une nouvelle et *double* source de revenus pour l'Etat.

Les richesses minérales que renferment les domaines de l'Etat sont très considérables. Parmi les 403 Boerenplaatsen du district de Lydenburg que traversera le chemin de fer, il y a une agglomération, un seul bloc de 296 plaatsen où l'on trouve l'or. On a constaté que le même métal se trouve en quantité considérable dans les districts ou provinces de Zoutpansberg et de Waterberg. Il est impossible de dire dès maintenant, quelle immense source de revenus l'Etat va trouver dans ces champs d'or.

A côté de ces richesses minérales, la République Sud-Africaine en possède encore une, probablement *plus importante* que toutes les autres, une richesse minérale qui pourra contribuer le plus largement au développement général de l'industrie et du commerce nationaux : nous avons nommé les *immenses bassins houillers* du Transvaal.

On trouve ce précieux combustible presque partout dans la partie orientale du pays (le Drakenberge), la région que la route ferrée de Lorenzo-Marquez à Nelspruit va traverser.

D'après les hommes les plus compétents la qualité de ces houilles égale celle des meilleurs charbons anglais. Transportées par chemin de fer à la baie de Delagoa, ces houilles trouveront, sans aucune peine, d'admirables *débouchés* vers toutes les directions : vers toutes les colonies anglaises du Cap, vers tous les ports de l'Océan Indien du côté de l'Afrique, entre Cape-Town et Aden, dans les Indes Orientales, etc., où l'article est maintenant fourni par Old England à des prix très élevés par suite des transports.

Les couches de houille se trouvent dans beaucoup d'endroits à fleur de terre ou dans les flancs de collines et de montagnes, grand avantage pour l'extraction et, par conséquent, grande économie de la main d'œuvre, ce qui n'est guère le cas dans la plupart des autres pays houillers.

A côté de l'or et de la houille, le sol transvaalien renferme encore le fer, le plomb, le cuivre et le kobalt. Pour faire fructifier tout cela, il ne faut que le chemin de fer à la mer, l'unique et capital moyen pour l'exportation. Il en est de même de l'agriculture, dont les produits ne trouvent pas de débouchés jusqu'à présent.

Comme nous l'avons dit plus haut, les domaines de l'Etat se trouvent encore presque entièrement en jachère, ne sont pas défrichés, et quant aux propriétés agricoles des particuliers, elles ne sont cultivées chacune que pour une petite partie, pour autant que les besoins de la famille l'exigent. Les énormes frais de transport par « Ossenwagen » vers la mer empêchent complètement toute exportation agricole.

Enfin, il est à remarquer que le sol transvaalien est approprié non-seulement à la culture des grains et à l'élevage du bétail, mais grâce à son climat il l'est aussi à la culture du café, du tabac et de bien d'autres végétaux de ce genre.

*
**

Une question également fort importante, sur laquelle nous devons encore appeler l'attention, est celle des importations au Transvaal. Jusqu'à présent, elles consistent dans un minimum d'articles *absolument nécessaires* à la population, triste situation dont la grande difficulté des communications actuelles entre le pays et le reste du monde à travers les pays environnants est l'unique cause.

La *Postkar* (la malle-poste) et le *Ossenwagen* (grand chariot attelé de 16 à 24 bœufs, chargé de 5,000 kilos) sont toujours les seuls moyens de transport à travers un terrain fort accidenté et par des routes longues de centaines de milles (anglais), aussi bien du côté de Natal que du côté de la République d'Orange et de la Colonie du Cap.

Les frais de transport augmentent en moyenne de 25 p. c. le prix de tous les articles importés de la côte au Transvaal. L'importation d'un grand nombre d'articles volumineux est même littéralement impossible dans bien des circonstances. Il en est de même de l'exportation telle que de houilles, pierres de carrière, bois, etc.

Le railway du Transvaal vers l'Océan changera de fond en comble cet état de choses défavorable. La ligne projetée de la baie de Delagoa à Nelspruit aura une étendue de 82 kilom. sur le territoire portugais et par un prolongement de 122 kilomètres sur le territoire transvaalien, elle débouchera dans le centre du district de Lydenburg, où il y a de riches couches de houilles, dans le voisinage des champs d'or.

Un corrélaire à la question des importations est celle des *droits d'entrée*. Toutes les importations transocéaniques destinées au Transvaal, doivent se faire jusqu'à présent par Natal ou par la Colonie du Cap. A Natal elles sont soumises à un droit d'entrée variant entre 7 et 15 p. c. *ad valorem*; au Cap ces droits s'élèvent même jusqu'à 20 p. c.

Débarquées dans la baie de Delagoa, toutes ces marchandises ne paieront plus qu'un droit de 3 et tout au plus de 6 p. c. *ad valorem*. Le gouvernement portugais s'est engagé par un traité vis-à-vis de la République Sud-Africaine à fixer les droits d'entrée à 3 p. c. et au maximum à 6 p. c., mais seulement dans le cas où cette dernière élévation serait nécessaire pour couvrir les intérêts et amortissements des capitaux employés par ledit gouvernement Portugais à la construction des travaux au port et ailleurs sur son territoire par suite du nouveau railway (1).

1. Le Gouvernement portugais est même si condescendant envers la République Sud-Africaine qu'il lui soumettra tous les plans des travaux qu'il exécutera au port de Delagoa.

Après avoir complètement amorti ces sommes ou capitaux, le Gouvernement portugais s'est même engagé à réduire les droits d'entrée à 1 1/2 p. c. En outre, plusieurs articles entreront *libres de tout droit* dès l'ouverture de la route ferrée; tout le matériel fixe et roulant du chemin de fer est également compris dans cette dernière catégorie d'objets à libre entrée. On ne prélèvera aucun droit de sortie.

*
**

Sans entrer dans de plus amples détails, la Députation Sud-Africaine pense donc avoir prouvé que le chemin de fer projeté, loin de pouvoir être une charge pour les finances de l'Etat, sera, au contraire, un moyen efficace d'augmenter les revenus directs et indirects du Trésor Public, en contribuant largement et simultanément au développement économique de tout le pays.

Ce sera, par conséquent, une nouvelle garantie à côté de la confiance pleine et entière que, grâce à la fidèle et loyale exécution de toutes ses obligations, la République Sud-Africaine croit posséder auprès de tous ceux qui la connaissent de plus près.

C'est avec la même confiance que la Députation Sud-Africaine s'adresse aux capitalistes qui voudraient venir à l'aide de son pays dans ces circonstances. Le passé du Transvaal doit les rassurer complètement sur son avenir; et s'il y a encore des obstacles à surmonter, ils ne sont rien ou insignifiants en comparaison de ceux que la République Sud-Africaine a si glorieusement vaincre partout sur son passage.

Bref, la Députation Sud-Africaine, après une expertise des plus consciencieuses, est assurée que ceux qui prêteront au Transvaal leur concours financier pour la construction de ce railway, auront non-seulement toute garantie morale mais aussi matérielle *que leur argent sera bien placé.*

Amsterdam, avril 1884.

LA DÉPUTATION DE LA RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE.

(Signé) : S.-J.-P. KRÜGER;

» S.-J. DU TOIT;

» N.-J. SMIT.

RECETTES

TABLEAUX

Tableau A. — Budget de 1883.

RECETTES	£	s.	d.
Droits d'entrée	40.000		
Loyer de domaines	575		
Deniers de reconnaissance année courante	15.038		
" " arriérés	38.094		
Loyer de propriétés meubles	277		
Droits de mutation	30.000		
Vendu-Léges	1.000		
Licences	12.000		
Droits de timbre	19.200		
Prospect-licences	100		
Contribution directe, année courante	2.214		
" " arriérée	3.321		
" pour les routes, année courante	2.000		
" " arriérée	1.542		
" pour Emprunt Burgers, année courante	14.460		
" " arriérée	28.197		
" des chaumières	75.000		
Amendes, etc	3.010		
Munitions (vente de)	4.000		
Droits de marché	170		
" de fourrière	350		
Rentes des fonds de la Weeskamer. £ 1,068			
Paiements de terrains vendus 3 Août 1880 " 100			
Fonds d'amortissement " 44			
	1.212		
Recettes Extraordinaires.			
Droits de Concessions. £ 10,000			
Rentes des fonds de la Weeskamer " 2,106			
Contributions de guerre Gatsisibi " 2,165			
Balance du fonds d'amortissement " 534			
	14.805		
Enseignement et Education	372		
Recettes diverses	250		
Vente de bâtiments déclassés.	4.840		
Vente de terrains	410		
Insuffisance d'affranchissement-poste	5		
Saldo au 31 Décembre 1882.	20.624	6	8
	333.066	6	8
	29.025	11	2
Déficit			
Total	£ 362.091	17	10

DÉPENSES	£	s.	d.
Départements.			
Pouvoir Législatif	4.533		
Conseil Exécutif	3.238	9	8
Secrétariat	1.919		
Supérintendance des Caffres	5.992		
Trésorier Général	1.225		
Directeur du timbre	100		
Bureau de l'Auditeur Général	1.225		
" d'enregistrement	1.175		
" du Géomètre Général	900		
Travaux Publics	100		
Inspecteur Général	500		
Postes	1.685	5	10
Télégraphes	824		
Département Judiciaire	7.359	12	6
Districts et Champs d'or			
Landdrosten etc	£ 11,750,7/5		
Police et Prisons	" 4,642		
Veldkornetten	" 4,635		
	21.027	7	5
Cultes	675		
Enseignement et Education	1.500		
Service Hygiénique	416	13	4
Département de la guerre	8.578	10	
Services Divers			
Pensions	452		
Frais de perception des Fonds Publics	6.450		
Administration de la Justice	3.720		
Education et Enseignement	6.900		
Hôpitaux	300		
Police et Prisons	4.000		
Loyer	1.203		
Transport	2.590		
Postes	11.835	6	8
Télégraphes	4.900		
Travaux Publics	9.750		
Services Divers	5.800		
Intérêts	20.270	14	11
Remboursement d'emprunts	15.004	10	10
Caffres	2.000		
Guerre	18.500		
Dépenses Extraordinaires			
Remboursement de contribution de guerre	£ 750		
" d'avances sur contribution de guerre	" 1,920		
Frais encore dûs pour la dernière guerre (1881)	" 2,000		
Commission de contrôle	" 100		
Commission des blessés	" 144		
Frais de guerre, Expédition Mampoer et Mapoch	" 175,000		
Achat de 3800 actions, Fabrique de poudre	" 3,800		
Frais de la levée du plan du Chemin de fer	" 1,104		
	184.818		
Dépenses imprévues de l'année précédente	624	6	8
	£ 362.091	17	10

Droits d'entrée	
Licences.	
Droits de marché	
Vendu-Léges	
Droits de fourrière	
" de timbre	
Postes	
Amendes, etc	
Droits de mutation	
Deniers de recognition, année courante	
" arriérés	
Contribution directe, année courante.	
" " arriérée.	
" pour emprunt Burgers.	
" " " arriérée	
" pour les routes, année courante	
" " " arriérée	
" des chaumières	
Loyer d'immeubles	
" de propriétés meubles	
Vente de terrains	
Rentes	
Enseignement et Education poste qui n'est pas porté sur le budget primitif de 1883	
£. 372	
Prospect-Licences et Champs d'or	
Recettes Extraordinaires. Droits de concessions, etc.	
Munitions	
Recettes diverses	
Vente de bâtiments déclassés	
Deposita.	
Avances rentrées	

RECETTES

BUDGET 1883.		RÉSULTAT DES RECETTES 1883.		RÉSULTAT DES RECETTES 1882.	
ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE	ORDINAIRES	EXTRAORDINAIRES	ORDINAIRES	EXTRAORDINAIRES
40.000		36.040		35.271	
12.000		9.164		9.098	
170		135		144	
1.000		303		772	
350		112		215	
15.000		11.854		14.090	
4.210		5.013		4.474	
3.000		2.108		2.823	
30.000		20.011		19.253	
15.038		5.382		5.914	
—	38.094	—	6.359	—	9.394
2.214		569		764	
	3.321		579		1.340
14.460		5.286		6.120	
	28.197		5.929		11.117
2.000		1.042		842	
	1.542		384		507
75.000		25.671		32.990	
575		668		249	
277		21		114	
410		329		460	
1.212		408		2.273	
100		1.596		37	
10.000	4.805	10.000	16.312	10.000	40.112
	4.000		1.886		3.266
	250		665		1.088
	4.840		1.810		7.326
	—		8.152		13.640
	—		10.745		29.831
227.016	85.049	135.712	52.821	145.903	117.621

£ 312.065

£ 188.533

£ 263.524

Appointements fixes.

Spécifiés comme suit au budget de 1883 sous les postes suivants :

Pouvoir Législatif	£	4,533	
Conseil Exécutif	"	3,238	
Secrétariat	"	1,919	
Superintendance des Caffres	"	5,992	
Trésorier Général	"	1,225	
Directeur du timbre	"	100	
Auditeur général	"	1,225	
Bureau d'enregistrement	"	1,175	
Géomètre général	"	900	
Travaux Publics	"	100	
Inspecteur-Général	"	500	
Postes	"	1,685	
Télégraphes	"	824	
Département Judiciaire	"	7,360	
Administration des districts etc.	"	21,027	
Cultes	"	675	
Enseignement et Education	"	1,500	
Service Hygiénique	"	417	
Guerre	"	8,579 total	£ 62,974
<hr/>			
Pensions, Budget primitif 1883	"		452
Frais de perception des fonds publics	"		6,450
Administration de la Justice	"		3,720
Enseignement et Education	"		6,900
Hôpitaux	"		300
Police et Prisons	"		4,000
Loyer	"		1,203
Transport	"		2,590
Postes	"		11,835
Télégraphes	"		4,900
Travaux Publics	"		9,750
Services Divers	"		5,800
Intérêts	"		20,271
Remboursement d'emprunts	"		15,005
Caffres	"		2,000
Guerre	"		18,500
Dépenses Extraordinaires	"		185,442
Deposita			
Avances faites			
			<hr/>
			£ 362,092
			<hr/>

DÉPENSES

BUDGET 1883.		RÉSULTAT DES DÉPENSES 1883.		RÉSULTAT DES DÉPENSES 1882.	
ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE	ORDINAIRES	EXTRAORDINAIRES	ORDINAIRES	EXTRORDINAIRES
62.649		55.834		53.860	
327		346		295	
6.450		3.241		1.807	
3.720		3.989		1.920	
6.900		4.396		1.201	
300		277		283	
4.000		3.412		3.042	
1.251		1.128		1.198	
2.590		2.386		2.462	
12.135		11.829		11.946	
4.900		1.011		3.321	
9.750		3.386		3.427	
5.950		5.331		4.193	
22.071		23.131		17.009	
15.005		6.244		37.135	
2.000		640		453	
18.500		809		8.055	
	185.318		56.954		50.581
			5.403		8.079
			27.369		42.798
178.498	185.318	127.390	89.726	£ 151.607	101.458
£ 363.816		£ 217.116		£ 253.065	

Tableau C.

1883.

DÉPENSES ORDINAIRES.

	BUDGET.	DÉPENSES FAITES	DIFFÉRENCE EN	
			+	-
Appointements fixes	62,649	55,834		6,815
Pensions	327	346	19	
Frais de perception	6,450	3,241		3,209
Administration et Justice	3,720	3,989	269	
Enseignement et Éducation	6,900	4,396		2,504
Hôpitaux	300	277		23
Police et Prisons	4,000	3,412		588
Loyer	1,251	1,128		123
Transport	2,590	2,386		204
Postes	12,135	11,829		306
Télégraphes	4,900	1,011		3,889
Travaux Publics	9,750	3,386		6,364
Services divers	5,950	5,331		619
Intérêts	22,071	23,131	1,060	
Caffres	2,000	640		1,360
Guerre	18,500	809		17,691
	<u>163,493</u>	<u>121,146</u>	<u>1,348</u>	<u>43,695</u>
Amortissements	15,005	6,244		42,347
	<u>178,498</u>	<u>127,390</u>		<u>8,761</u>
				<u>51,108</u>

Tableau D.

1883.

RECETTES ORDINAIRES.

	BUDGET.	RECETTES FAITES	DIFFÉRENCE EN	
			+	—
Droits d'entrée	40,000	36,040		3,960
Licences	12,000	9,164		2,836
Droits de marché	170	135		35
Vendu-léges	1,000	303		697
Droits de fourrière	350	112		238
Droits de timbre.	15,000	11,854		3,146
Postes.	4,210	5,013	803	
Amendes etc.	3,000	2,108		892
Droits de mutation	30,000	20,011		9,989
Deniers de recognition.	15,038	5,382		9,656
Contribution Directe	2,214	569		1,645
" pour emprunt Burgers.	14,460	5,286		9,174
" pour les routes	2,000	1,042		958
" des chaumières	75,000	25,671		49,329
Loyer d'immeubles	575	668	93	
" de propriétés meubles	277	21		256
Vente de terrains	410	329		81
Rentes.	1,212	408		804
Prospect-Licences et champs d'or	100	1,596	1,496	
Concessions	10,000	10,000		
	227,016	135,712	2,392	93,696
				91,304